

Alerte canicule (suite)

Mesdames, messieurs,

En complément des informations apportées précédemment sur les mesures prises ce jour dans le cadre du plan communal de sauvegarde activé, deux informations sont également à prendre en compte

o

o Toutes les prestations musicales à l'occasion de la Fête de la musique sont maintenues à l'exception de celles prévues sur la scène de Port désiré, cette dernière n'étant pas du tout ombragée ;

o le jardin des plantes restera ouvert la nuit jusqu'à nouvel ordre, pour permettre l'accès à cet îlot de fraîcheur à tout moment.

Merci de bien vouloir prendre en compte ces nouvelles informations pour diffusion à vos lectrices et lecteurs.

Cordialement

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr